

MOOC Smart Grids : les réseaux électriques au cœur de la transition énergétique

Retour sur la semaine 2

- De nombreuses questions ont été posées sur les mécanismes de réglage, notamment les réserves primaire, secondaire et tertiaire de fréquence. A ce sujet, deux bonnes références sont le site de la CRE (<http://www.cre.fr/reseaux/reseaux-publics-d-electricite/services-systeme-et-mecanisme-d-ajustement>) et le portail-clients de RTE (http://clients.rte-france.com/lang/fr/clients_producteurs/services_clients/services_systeme.jsp).
- Une précision a été apportée par un participant sur le forum, à propos de la réserve primaire, traditionnellement fournie par les générateurs conventionnels ; celle-ci est en fait aujourd'hui également fournie en partie, et ceci de manière non-négligeable, par des acteurs nouveaux : sites de soutirage, et dans certains pays, dispositifs de stockage par batteries.
- Une correction a été apportée par un participant à propos de la rémunération des ajustements sur la réserve tertiaire : ceux-ci « sont payés au prix d'offre indiqué par l'acteur d'ajustement (modèle 'pay as bid') et ce prix est libre sauf quelques exceptions » (et non pas au prix EPEX Spot comme indiqué dans la séquence 2.1).
- La notion d'*autoconsommation* et de son effet sur le réseau électrique, à la fois du point de vue technique et du point de vue de son impact financier, a été discutée sur le forum. C'est effectivement un sujet dont on entend beaucoup parler, mais qui ne sera pas traité dans le MOOC. La discussion se trouve [ici sur le forum](#).